

CONCOURS L'ARBRE DE L'ANNÉE 2018

TERRE
SAUVAGE

1818
BICENTENAIRE



CAISSE D'ÉPARGNE
FÉDÉRATION NATIONALE

Office National des Forêts

PARTICIPEZ AU CONCOURS DE L'ARBRE DE L'ANNÉE 2018

Terre Sauvage et l'Office national des forêts, en partenariat avec la Fédération nationale des Caisses d'Épargne, organisent la 7^e édition de l'Arbre de l'année.

Vous avez jusqu'au 31 mai pour présenter votre arbre et, ainsi, défendre les couleurs de votre région.



PRIX DU JURY 2017

Sophora du château de Montry
(Île-de-France)



PRIX DU PUBLIC 2017

L'if-grotte du jardin des Ifs - Gerberoy
(Hauts-de-France)



COUP DE CŒUR 2017

Chêne du Bout du Lac - Doussard
(Auvergne-Rhône-Alpes)

DÈS LE 1^{ER} FÉVRIER : INSCRIVEZ-VOUS EN 1 CLIC !

Les candidatures sont ouvertes! Alors lancez-vous dans l'aventure dès maintenant. Le concours est ouvert à tous – individus ou groupes; il suffit de proposer trois belles photos de l'arbre choisi et de décrire en quelques lignes son histoire, ses caractéristiques esthétiques, biologiques, ainsi que le lien qui vous unit à cet arbre. Pour cela, rendez-vous sur www.arbredelannee.com!

LE 6 JUIN : RÉUNION DU JURY ET SÉLECTION DES ARBRES LAURÉATS.

Le jury, composé de l'Office national des forêts, de l'association Arbres remarquables, de la Fédération nationale des Caisses d'Épargne, de la LPO et de Terre Sauvage, se réunira début juin et désignera les arbres qui défendront les couleurs des 18 régions de métropole et d'outre-mer. Ces arbres seront sélectionnés pour leurs qualités esthétiques, historiques, biologiques et affectives. En parallèle, un photographe de Terre Sauvage se rendra dans chaque région afin de photographier les 18 arbres lauréats.

DU 14 SEPTEMBRE AU 10 DÉCEMBRE : VOTEZ POUR ÉLIRE VOTRE ARBRE DE L'ANNÉE !

Les arbres lauréats seront soumis au vote du public sur le site www.arbredelannee.com. L'arbre qui remportera le plus de voix se verra attribuer le Prix du Public 2018.

DÉCEMBRE 2018 : PRIX, CÉRÉMONIE ET NOUVEAUTÉ 2018 !

À l'occasion du bicentenaire des Caisses d'Épargne, leur Fédération nationale rejoint l'aventure et décernera à l'un des lauréats le Prix du Bicentenaire Caisse d'Épargne. Le Jury, quant à lui, désignera le Prix du Jury et révélera lors d'une cérémonie le Prix du Public 2018. Tous les arbres lauréats feront l'objet d'une publication dans le magazine Terre Sauvage.

CONTACTS PRESSE

roxane.bruyere@onf.fr
beatrice.destresse@bayard-presse.com
pauline.cecotti@bayard-territoires.com

☎ 06 26 53 42 09

☎ 01 74 31 68 17

☎ 04 79 26 27 60

RETROUVEZ LES ACTUS DU CONCOURS



@concoursarbredelannee - arbredelanneeofficiel - www.arbredelannee.com



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

